

M. Trudeau: Le gouvernement fédéral n'a pas pour politique de proposer ni d'encourager l'essai ou la mise au point de nouvelles armes nucléaires.

M. Rose: Madame le Président, la déclaration du premier ministre invite des centaines de questions supplémentaires. J'en conclus que le premier ministre a répudié la déclaration du ministre de la Défense nationale voulant que la bombe à neutrons soit notre seule arme de dissuasion. En supposant que le ministre l'ait bien dit, le premier ministre a-t-il l'intention arrêtée de se dissocier de cette déclaration et de protester sans tarder et aussi vigoureusement que possible contre la mise au point, en France, de la bombe à neutrons?

• (1500)

M. Trudeau: Madame le Président, je viens de répondre à la deuxième partie de la question posée par l'honorable représentante de Kingston et les Îles.

En ce qui concerne la première partie de la question, je répète bien clairement—c'est mon avant-dernière réponse—que le gouvernement n'a pas pour politique de promouvoir l'armement nucléaire sous quelque forme que ce soit, qu'il s'agisse de nouvelles armes ou d'un plus grand déploiement des anciennes armes.

Une voix: Vous avez dit la même chose à propos de la suppression de l'indexation.

M. Trudeau: Je l'ai déjà dit bien des fois, madame le Président. Les députés connaissent la politique du gouvernement. Ils savent que notre gouvernement a enlevé ses armes nucléaires à nos forces de l'OTAN en Europe, c'est-à-dire au contingent canadien des forces nucléaires. C'est notre gouvernement qui l'a fait.

M. Hnatyshyn: Vous avez fait davantage.

M. Trudeau: C'est notre gouvernement qui a décidé d'acheter l'avion F-18, qui ne sera pas muni d'armes nucléaires: tout cela devrait être bien clair.

* * *

LES PIPE-LINES DU NORD

LE GAZODUC DE L'ALASKA—LA DÉCISION RELATIVE AU PREMIER TRONÇON CANADIEN

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, la question que je veux poser au premier ministre découle d'une série de questions posées plus tôt au sujet du premier tronçon canadien du gazoduc. Le premier ministre a semblé indiquer que le gouvernement examinait la question de garanties, mais il a aussi signalé dans ses réponses que le gouvernement prendra sa décision d'ici relativement peu de temps.

Devons-nous en conclure que le cabinet prendra une décision cette semaine et que le gouvernement annoncera cette décision avant vendredi?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je pense que c'est ce que le ministre a laissé entendre. Comme il est absent, je ne veux pas m'engager à

Privilège—M. Domm

quoi que ce soit en son nom. Par ailleurs, je répète qu'à l'heure actuelle nous comptons prendre une décision définitive au cabinet jeudi.

* * *

LES CHEMINS DE FER

LA PROPRIÉTÉ DES VOIES FERRÉES DU CP ET DU CN À L'OUEST DE WINNIPEG

M. Jim Peterson (Willowdale): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Elle concerne une proposition qui a surgi dernièrement à l'occasion d'une réunion des ministres des cabinets de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Vous le savez, madame le Président, ces deux provinces songeraient à s'approprier toutes les voies ferrées du CP et du CN à l'ouest de Winnipeg.

Étant donné l'importance que représentent ces voies ferrées pour l'avenir économique de tous les Canadiens, comment le gouvernement envisage-t-il d'empêcher d'autres incursions des provinces dans les domaines réservés au gouvernement fédéral?

M. Nielsen: Doublez les voies.

M. Andre: Une voie chacun.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je suppose que ces propositions sont des ballons d'essai lancés par les provinces pour stimuler les réunions constitutionnelles en cours, auxquelles assiste le ministre de la Justice.

Que le député de Willowdale se rassure, le gouvernement fédéral n'abandonnera pas ses pouvoirs en matière de transports interprovinciaux et de chemins de fer.

* * *

QUESTIONS DE PRIVILÈGE

M. DOMM—LA PRÉTENDUE DISCRIMINATION SUBIE PAR LE DÉPUTÉ DE PETERBOROUGH

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, je vous rappelle que la semaine dernière j'ai voulu prendre la parole au sujet de cette question de privilège, mais qu'en l'absence du député de Peterborough (M. Domm) et sur la recommandation du leader de l'opposition à la Chambre, j'ai accepté d'attendre que le député de Peterborough soit présent. Je voudrais vous signaler, madame le Président...

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, je crois savoir—et si je me trompe, je vous invite à me corriger—que lorsque la Chambre est saisie d'une question de privilège tous les députés peuvent intervenir à leur gré dans le débat.

Lorsque j'ai soulevé la question de privilège alléguant qu'il y a toutes sortes de catégories de députés à la Chambre, et que le ministre en cause m'avait remis de faux documents, ce dernier m'a donné la réplique après l'intervention de trois ou quatre députés. Qu'on me corrige si je me trompe sur leur nombre.